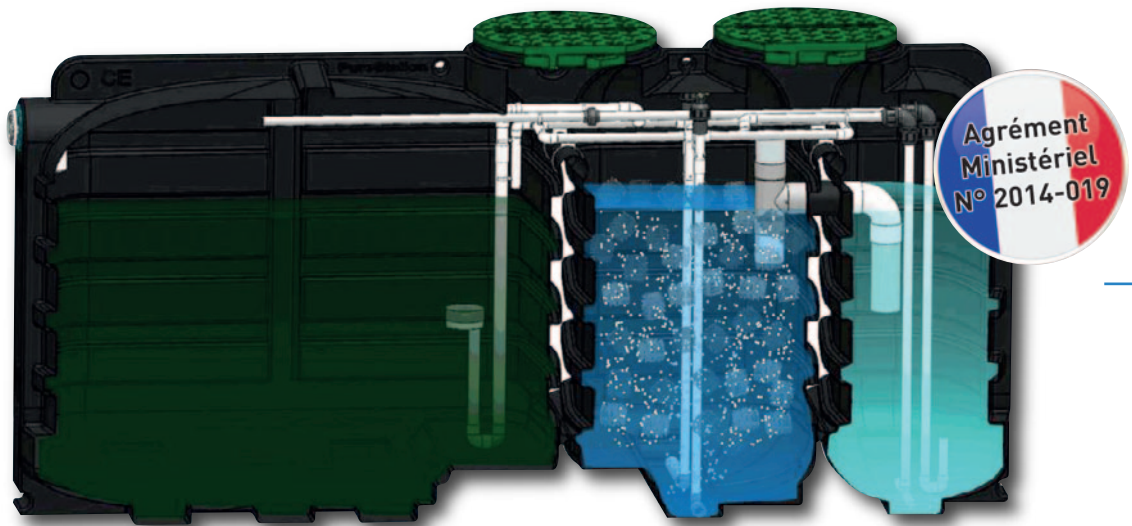




SAGÉAU

Pour une meilleure gestion de l'eau



M I C R O - S T A T I O N



MICRO-STATION D'ÉPURATION

PURESTATION



LES POINTS FORTS

Cuve monobloc = **facilité de pose et de manutention**

Aucune pompe, aucune turbine = **gain économique**

Une cuve = trois compartiments = **un traitement optimal**

Aucun élément mécanique dans la cuve = **gain de fiabilité**

Cuve peu profonde = **terrassement simplifié**

Fer à béton autour de la cuve = **pose sur nappes phréatiques rapide sans dalle d'amarrage**

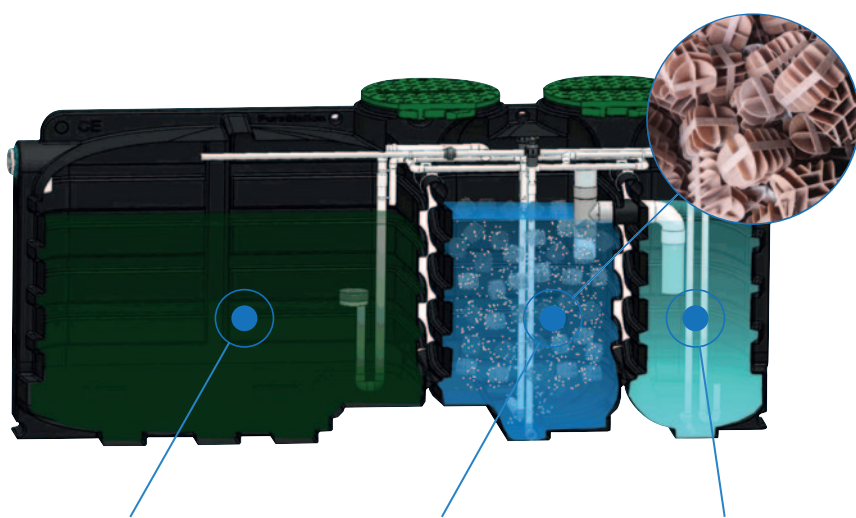
Cuve livrée avec deux réhausses de 20cm

Cuve en PEHD = **Garantie 10 ans**

Supports en mouvement = **aucun risque de colmatage**

La PureStation PS6 est une unité d'épuration compacte permettant de traiter les eaux usées domestiques d'un logement individuel non relié au tout-à-l'égout.

La PureStation PS6 a une capacité de traitement de 6 équivalents habitants (EH), soit une capacité hydraulique journalière de traitement de 900 litres.



ETAPE N°1
LA DECANTATION

ETAPE N°2
LE TRAITEMENT
BIOLOGIQUE

ETAPE N°3
LA CLARIFICATION

Les eaux usées brutes arrivent gravitairement dans le premier compartiment.

Les matières les plus lourdes décantent et les bactéries anaérobies spécifiques digèrent une partie de la matière organique.

Cette réaction permet de réduire le volume des boues et allonge donc la fréquence de vidange.

L'eau prétraitée est ensuite transférée dans le bassin de traitement.

Dans le réacteur, la biomasse épuratrice fixée à des supports en mouvement est à l'origine de l'épuration des eaux usées.

L'alternance des phases aérobies et anoxiques permet un traitement optimal de la pollution.

Cette technologie allie donc les avantages des cultures libres (sans colmatage) et l'efficacité de traitement de la culture fixée.

Les eaux épurées arrivent par surverse dans le dernier compartiment.

Les boues résiduelles subsistent alors une dernière clarification.

Les boues s'accumulant au fond de la cuve sont recirculées dans le bassin de décantation et de traitement.

L'eau traitée peut être rejetée dans le milieu naturel.

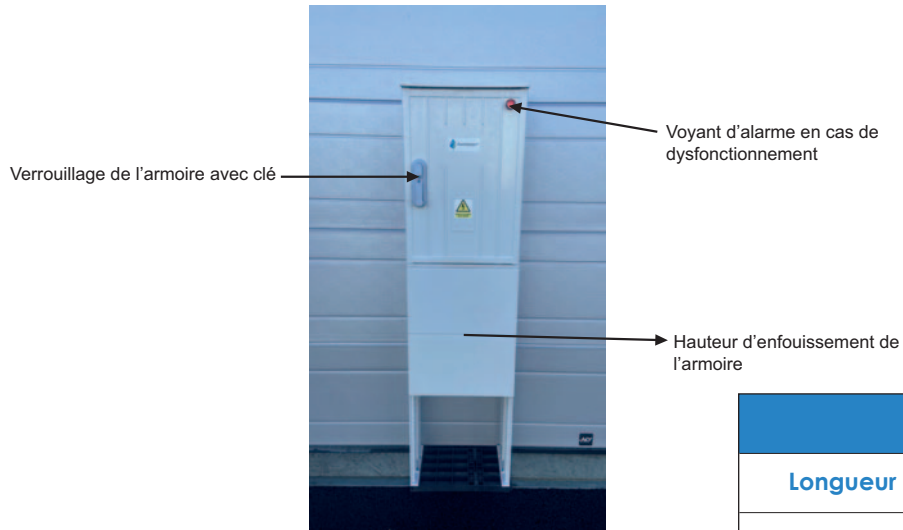
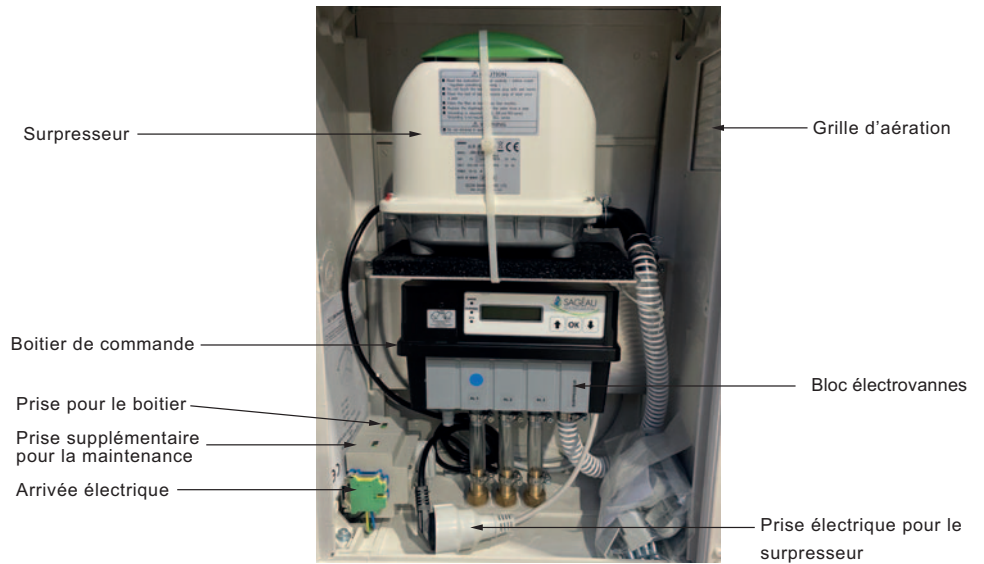


UN PEU DE TECHNIQUE

DIMENSIONS ARMOIRE :

Hauteur 880 mm
Largeur 410 mm
Profondeur 280 mm

- Etanchéité IP55
- Fonction diagnostic
- Niveau sonore 38dBA (comme un lave-vaisselle)
- Fixation murale ou sur pied

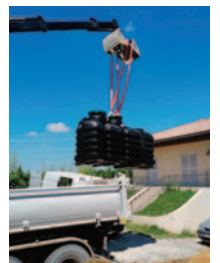
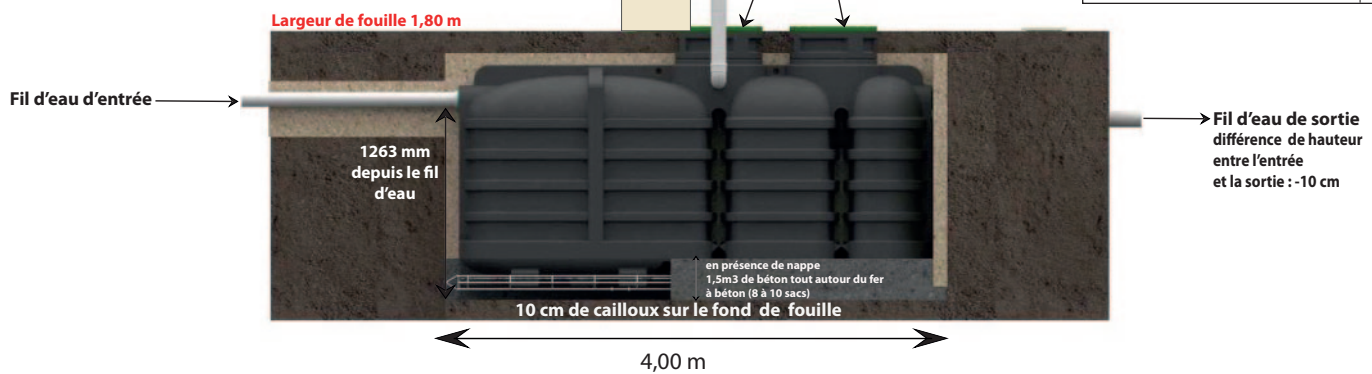


	PS6
Longueur (mm)	3 424
Largeur (mm)	1 200
Hauteur (mm)	1 630
Poids (kg)	298
Hauteur entrée (mm)	1263
Hauteur sortie (mm)	1163
Diamètre canalisation (mm)	100
Accès (mm)	490

Ventilation secondaire à monter à 40 cm au-dessus du faitage

Armoire électrique maximum à 10 mètres de la cuve

Réhausse de 20 cm
Pas plus de deux réhausse par couvercle



LES SERVICES SAGÉAU



LA MISE EN SERVICE SAGÉAU

- > Formation sur le fonctionnement du matériel
- > Formation sur les consignes d'utilisation
- > Test fumigène
- > Remise du guide d'utilisateur
- > Présentation du contrat d'entretien
- > Remise du rapport de mise en service

L'ENTRETIEN SAGÉAU

- > Entre 10 et 22 points de contrôle suivant les modèles de station
- > Mesure de hauteur des boues
- > Vérification des pièces d'usure et remplacement si besoin
- > Contrôle de la qualité de l'eau
- > Dépannage rapide pour la durée de votre contrat
- > Remise du rapport de maintenance

POUR VOTRE CONFORT

- > Des **conseils** sur vos projets, d'assainissement, d'eau de pluie, de relevage, d'infiltration, de rétention



- > Une livraison **rapide par nos soins**



- > Une mise en service **offerte** de nos produits

- > Une équipe **réactive pour le SAV**

Contactez nous !

J'ENTRETIENS MA MICRO-STATION

POURQUOI ?

Pour la pérennité de mon système et son bon fonctionnement (nettoyage des éléments, remplacement pièces d'usure si nécessaire, analyse d'eau et du débit d'air si compresseur).

Prévision de la vidange des boues.

Pour être en règle : l'entretien de son système d'assainissement est obligatoire afin de ne pas rejeter dans l'environnement une eau polluée ne respectant pas la réglementation (condition d'agrément des filières).

QUELLE FRÉQUENCE ?

Une visite par an suffit.

Chez nous, le contrat d'un système d'assainissement couvre une visite annuelle et tout dépannage (déplacement et main d'œuvre) en cas de dysfonctionnement de la station.

CONTACTEZ-NOUS

info@sageau.fr

www.sageau.fr